



# UN JOUR OU L'AUTRE IL FAUDRA CHANGER DE VELO

## RÈGLEMENT

Dépôt, Vente & Achat du 6 au 16 mars 2024

### ARTICLE 1

Les marchandises déposées devront être dans le meilleur état de fonctionnement et de propreté possible et être relatives au vélo.

### ARTICLE 2

Seuls les vélos complets, les cadres, les fourches et les roues seront acceptés. Un bon de dépôt sera rempli par produit déposé. Les dépôts, vente et achats auront lieu du **mercredi 6 mars** au **samedi 16 mars 2024**.

### ARTICLE 3

Le déposant ne pourra être présent les jours de vente dans le but d'intervenir dans la vente de ses marchandises. Seul le personnel du magasin CULTURE VÉLO sera habilité à vendre les marchandises déposées.

### ARTICLE 4

Un état de la marchandise sera constaté à la réception afin d'éviter toute contestation. CULTURE VÉLO ne pourra être tenu pour responsable des avaries qui pourraient survenir suite à l'exposition.

### ARTICLE 5

En aucun cas CULTURE VÉLO ne pourra garantir la marchandise vendue qui restera sous l'entière responsabilité de l'acquéreur.

### ARTICLE 6

Si les ventes sont réalisées, les bons d'achats correspondants seront remis aux déposants à partir du **mardi 19 mars 2024** et valables pour une durée de 6 mois. Aucun résultat de vente ne sera communiqué par téléphone avant cette date.

### ARTICLE 7

Les marchandises non vendues seront à retirer par les déposants à partir du **mardi 19 mars 2024** et durant un délai maximum de huit jours. À partir du **jeudi 28 mars 2024**, il sera facturé 5€ TTC par jour de retard et par objet. Si au bout de 1 an et 1 jour à partir de la date de dépôt, la marchandise invendue n'a pas été reprise, celle-ci deviendra la propriété de CULTURE VÉLO.

### ARTICLE 8

En cas de perte ou de vol de la marchandise déposée, un bon d'achat de la moitié de la valeur minimum TTC convenue sera remis.

### ARTICLE 9

Le déposant déclare sur l'honneur que les marchandises déposées lui appartiennent et ne proviennent d'aucun vol ou recel.

### ARTICLE 10

Le magasin CULTURE VÉLO possède un droit de regard sur le prix de vente conseillé et sur la nature du matériel déposé.

### ARTICLE 11

Les articles présentés sur notre site internet, sont uniquement disponibles dans le magasin émetteur de l'annonce. Pour commander l'article qui vous intéresse, contactez le magasin à l'aide des coordonnées fournies dans l'annonce et le règlement sera à effectuer à celui-ci. Si vous souhaitez vous faire livrer un vélo dans un magasin plus proche de chez vous, des frais d'expédition vous seront demandés, d'un montant forfaitaire de 60€.

État de la marchandise décrit par le magasin : .....

BON n° : .....

.....

Date du dépôt : ..... / ..... / 2024

.....

	VELO COMPLET	CADRE	FOURCHE	ROUE
Marque				
Modèle				
Taille				
Couleur				
Prix du neuf lors de l'achat				
Prix de vente <b>LE GRAND TROC</b>				
Prix de vente minimum de reserve				

Nom, prénom et adresse du déposant : .....

.....

.....

Signature :

Cachet du magasin :